

2025

ENQUÊTE



LES PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS DRÔMOIS

Résultats de l'enquête menée par la
Commission parentalité-éducation
de l'Udaf de la Drôme

"C'est le plus beau rôle
d'une vie, avec ses
hauts et ses bas"

"Le Diois est
un désert
médical "

Professionnel

"Besoin
de plus de
mutualisation"

UNIS
POUR LES
FAMILLES

"Problème de transport dans
notre commune de Portes les
Valence pour se rendre au
lycée ou pour les activités
extra-scolaire. Suppressions
de bus et de lignes"

"Notion "d'aller-vers" les
parents du territoire"

Professionnel

"La protection
de l'enfance me
semble, comme
partout, en
déshérence "



Cette synthèse résulte de l'enquête "Les préoccupations des parents drômois".

A la demande la Commission Parentalité-Education de l'Udaf de la Drôme, le service de l'Action Familiale a conduit, du 15 mai au 30 juin 2025, deux enquêtes sur la thématique "*les préoccupations des parents drômois*". La première auprès des parents habitant dans la Drôme et ayant des enfants de moins de 18 ans, la seconde auprès des structures dont l'activité est

d'accompagner les familles en Drôme.

L'objectif était de mieux connaître la réalité vécue par les parents et par quels moyens ils trouvent des réponses. En parallèle, les structures qui accompagnent la parentalité sur le territoire drômois ont été interrogées pour mieux appréhender comment elles répondent aux préoccupations des familles.

PROFIL TYPE DES 200 RÉPONDANTS



91% de femmes
majoritairement entre 35 et
44 ans



48,5% des familles avec 2 enfants
majoritairement âgés entre 6 et 15 ans

Sommaire :

- 1.** L'accompagnement à la citoyenneté, préoccupation majeure des parents : Un prérequis éducatif pour une parentalité apaisée ?
- 2.** Les "relations de proximité", mode de soutien privilégié : Les liens informels, un atout pour une parentalité élargie ?
- 3.** Se faire accompagner dans sa parentalité : Quels outils ?
- 4.** Le partenariat : des coopérations opérationnelles entre structures au service des familles
- 5.** Caractéristiques des répondants : données générales

1. L'ACCOMPAGNEMENT À LA CITOYENNETÉ, PRÉOCCUPATION MAJEURE DES PARENTS : UN PRÉREQUIS ÉDUCATIF POUR UNE PARENTALITÉ APAISÉE ?

Dans un contexte d'actualité particulièrement anxiogène et la place grandissante des écrans dans la famille, les priorités des parents interrogés se focalisent sur les rôles assez "classiques" que sont l'accompagnement et l'éducation.

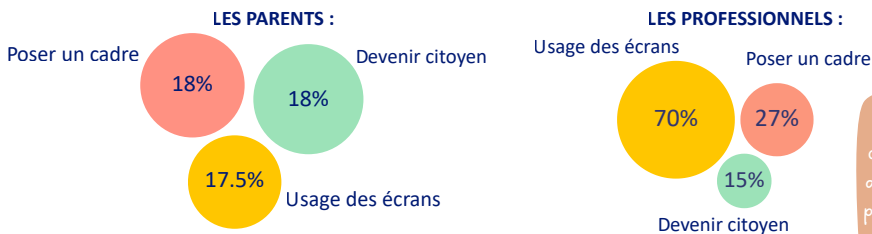
Dans l'ordre des choix, c'est l'**accompagnement à la citoyenneté avec 15%**, suivi de la **gestion du cadre avec 13,5%**, puis de la **gestion des écrans et le suivi de la scolarité à 12%** qui arrivent en tête. Cependant, un recentrage sur les trois préoccupations prioritaires modifie à la marge le classement. La gestion du cadre et l'accompagnement à la citoyenneté obtiennent 18% des réponses, suivi de près par la gestion des écrans à 17,5%.

La place des écrans : l'arbre qui cache la forêt ?

C'est la seule préoccupation qui est citée à chaque fois en première position quand les parents ou les professionnels indiquent d'autres choix. Mais, il est légitime de se poser la question de savoir dans quelle mesure les écrans viennent bousculer à la fois la capacité à poser un cadre et à assurer un esprit critique et citoyen à ses enfants pour les parents.

Les 3 préoccupations prioritaires citées par les parents* :

- Poser un cadre, des limites
- Accompagner mes enfants à devenir des citoyens éclairés, autonomes et responsables
- Gérer l'usage des écrans

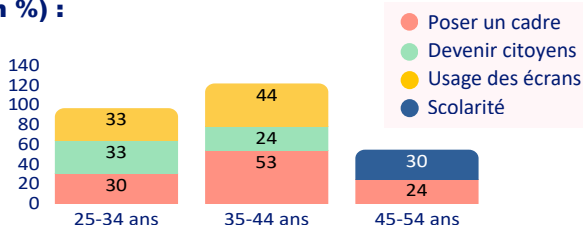


"Pleins de contradictions, de tiraillements pour assurer son rôle de parent (imparfait)."

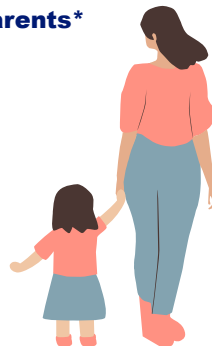
*Cumul des réponses (plusieurs réponses possibles)

L'âge des parents influence peu les réponses. La notion de cadre reste majoritaire pour les 25-34 ans et pour les 35-44 ans.

Les préoccupations prioritaires selon l'âge des parents* (en %) :



*Calcul fait sur la base du nombre de parents par tranche d'âges, en pourcentage cumulé, plusieurs réponses possibles.



Des préoccupations matérielles sous-jacentes

Les notions de fragilités matérielles, autour de l'alimentation et du logement [50 citations] et de la mobilité [31] sans être des préoccupations majeures ont fait l'objet de mentions. Il est facile d'envisager une sous-évaluation à minima au niveau de la mobilité car aucun parent résidant sur le secteur du Royans et le plateau du Vercors a répondu à l'enquête. 3 parents résidant dans la zone Diois/Baronnies ont mentionné "nourrir et avoir un toit pour ma famille". Et, 19 parents ont cité "se déplacer" contre 3 pour les parents vivant dans la plaine de Valence.

L'accès à la santé

Si cette question paraît absente des préoccupations principales des répondants, dans le cadre des commentaires libres, elle fait l'objet de nombreux verbatims :

"Surmonter le désert médical, trouver des médecins et psychologues formés en neurosciences et pédiatrie, surmonter l'isolement, se défendre des réseaux sociaux et prémunir mes enfants de la pornographie, Surmonter l'éloignement avec les enseignants, trouver des cursus scolaires adaptés, obtenir de séances en orthophonie, surmonter le manque de moyens pour l'école, renforcer les moyens matériels, les équipements des écoles et les finances pour les enseignants, avoir plus de psychologues scolaires, se prémunir des écrans et des violences. Surmonter les clivages entre ruraux et néoruraux"

"Compliqué d'habiter dans un petit village sans aucun service public et d'être tellement dépendant de la voiture pour n'importe quel trajet tout le temps...."

"Pour ma part, une des difficultés majeures que je rencontre, c'est l'accès à la santé : notre médecin traitant a quitté le cabinet de St Vallier depuis 2 ans"



2. LES "RELATIONS DE PROXIMITÉ", MODE DE SOUTIEN PRIVILÉGIÉ : LES LIENS INFORMELS, UN ATOUT POUR UNE PARENTALITÉ ÉLARGIE ?

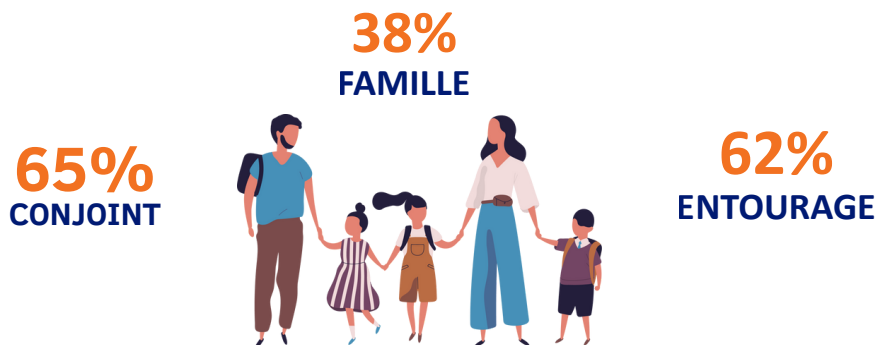
Dans le terme "relations de proximité" sont compris le conjoint, la famille, l'entourage. A partir du classement par soutiens prioritaires, le trio suivant : *conjoint, entourage et famille* sort largement en tête et atteint 73% des réponses.

73 % DES PARENTS S'APPUIENT SUR LES "RELATIONS DE PROXIMITÉ" POUR LES SOUTENIR DANS LEUR PARENTALITÉ.

Les associations et les institutions publiques recueillent respectivement 13% et 10% des réponses. 8% des répondants citent les influenceurs (réseaux sociaux) comme mode de soutien, contre 5% pour les informations diffusées sur des sites internet publics. **14,5% des répondants ont cité qu'un seul mode de soutien, alors, que huit grandes catégories leur étaient proposées.** Et parmi ces personnes, pour 41% d'entre elles, c'est l'entourage (amis, voisins, autres parents...) qui est le seul soutien.

"il est très confortable d'être parent en Drôme, je me sens la plupart du temps entourée et soutenue par mes proches "

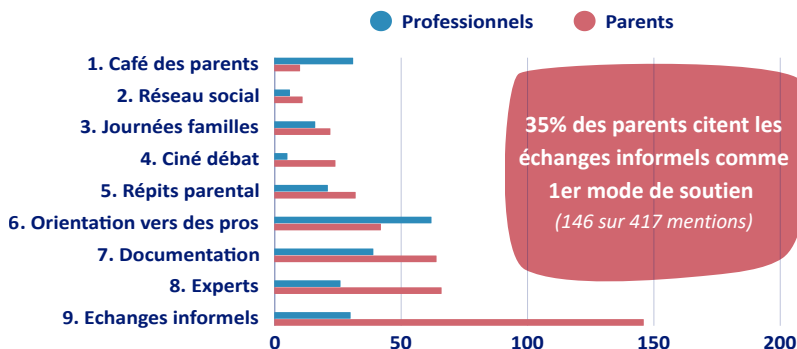
Parmi les modes de soutiens proposés, les 3 modes principaux* :



**Cumul des réponses (plusieurs réponses possibles)*

3. SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS SA PARENTALITÉ : QUELS OUTILS ?

Le nombre de citations* par outils et par publics



(prise en compte uniquement des choix positionnés en 1, 2 et 3, cumul global de 417)*

Libellés complet :

1. Café des parents
2. La mise en place d'un réseau social (groupe Whats'app...)
3. Des journées parentalité, Journées familles
4. Les ciné débats thématiques
5. Des actions de répit parental
6. La réorientation ou la mise en lien vers d'autres structures
7. La mise à disposition de documentation
8. Les temps d'échanges avec des Expert de la thématique
9. Les échanges informels

"Difficile de mobiliser certains parents"



**53 PARENTS
MENTIONNENT UN SEUL
CHOIX, SOIT 26,5% DE
L'EFFECTIF.**

Les commissions parentalité en interne, les grandes absentes ?

Seules huit structures ont mis en place une commission parentalité. Même si les associations familiales s'adressent par essence aux familles, peu développent des actions de soutien à la parentalité en tant que telles auprès des parents d'enfants mineurs. Il est à souligner que 17 structures identifiées comme association ont répondu au questionnaire. Donc 35% déclarent avoir aucune commission parentalité. Ce qui questionne la manière et dans quelle mesure sont interrogés les besoins des parents.

Les échanges informels remportent la mise pour les parents.

26,5% des personnes ont retenu un seul outil sur les 9 proposés.

En ce qui concerne les outils plébiscités par les parents, ce sont les échanges informels qui arrivent en tête avec 30% du total. Le pourcentage est de 20,5% quand les échanges informels sont cités comme le seul outil.

16% des parents pointent comme outil les temps d'échanges avec des experts de la thématique. Et 13,3% d'entre eux évoquent la mise à disposition de documentation comme soutien. L'ensemble des autres dispositifs se situent à moins de 10 % des réponses.

"peu de temps pour aller sur des propositions plus collectives mais existantes sur Valence Romans Agglo, infos reçues par mail de la CAF (intérêt mais manque de temps)"

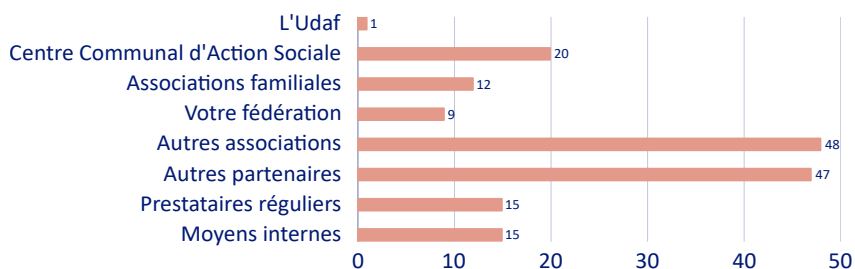


4. LE PARTENARIAT : DES COOPÉRATIONS OPÉRATIONNELLES ENTRE STRUCTURES AU SERVICE DES FAMILLES

Les professionnels indiquent à 57%, soit travailler avec les autres associations (centres sociaux, MJC, associations de parents d'élèves, associations sportives, caritatives...), soit collaborer avec les autres partenaires (établissements scolaires, crèches, pôles de santé, bibliothèques, maison du département...).

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est cité comme partenaire privilégié, c'est-à-dire placé à la première place, pour 11 structures publiques, 4 associations et 4 structures "autres". 9 structures publiques font appel à des moyens et ressources internes pour réaliser des actions auprès des parents.

Type de collaborations privilégiées (3 premiers choix cumulés) :



5. CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS : DONNÉES GÉNÉRALES

Lieu de vie : couverture du département

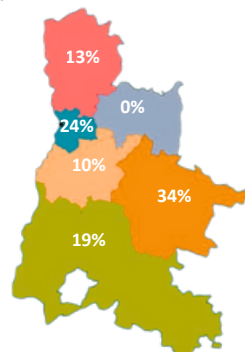
Les répondants sont inégalement répartis en fonction de la répartition de la population du territoire. Ainsi, la majorité (34%) réside dans le secteur du Diois pour 2% de la population recensée par l'INSEE.

Les relais auprès des parents ont fonctionné hors du secteur Royans Vercors puisque aucune famille n'a répondu à l'enquête. Pour les structures, l'ensemble du territoire est couvert.

Répartition de population par territoires :

- DRÔME DES COLLINES (13%)
- PLAINE DE VALENCE (32%)
- ROYANS-VERCORS (5%)
- VALLÉE DE LA DRÔME (11%)
- DIOIS (6%)
- DRÔME PROVENÇALE (33%)

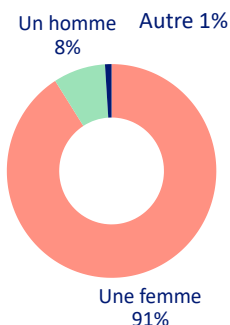
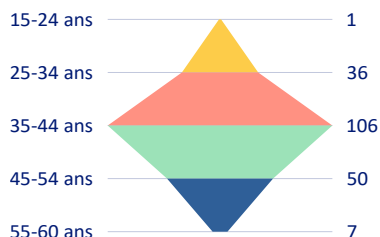
Répartition des réponses par territoire (enquête parent) :



Profil des répondants parents : une majorité de femmes dans une fourchette d'âge de 35 à 44 ans

La grande majorité des répondants à l'enquête sont des femmes pour plus de 9 personnes sur 10. On observe une concentration des parents répondants entre 35 et 44 ans. Cette tranche d'âge représente plus de la moitié des répondants (53%). On dénombre peu de parents de moins de 25 ans (0,1 %) ou de plus de 55 ans (0,3%).

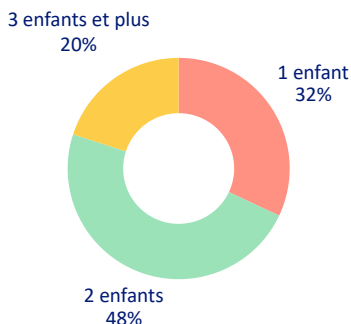
Répartition par âge des répondants :



Caractéristique des familles : seulement 20% d'entre elles ont trois enfants ou plus

Une majorité de familles [48%] est constituée de 2 enfants dont 31% se situent dans la tranche d'âge des 6-11 ans. Ces familles sont suivies par les parents ayant un seul enfant avec 32%. Au total, 258 enfants sont élevés dans ces deux catégories.

Nombre d'enfants par famille :



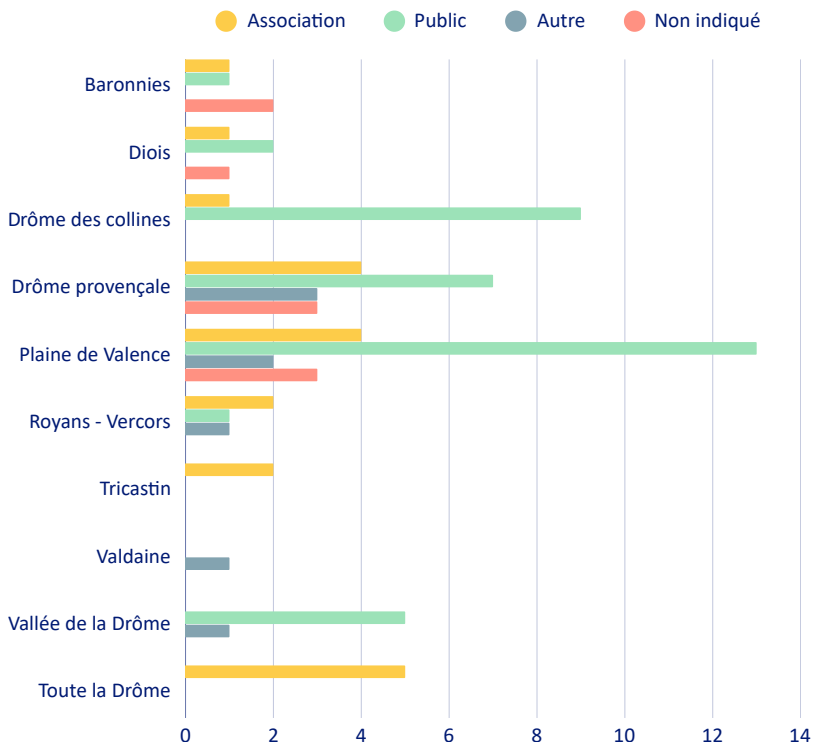
Statut juridique des structures : une majorité d'établissement publics ou assimilés

78 structures ont répondu au questionnaire. Certaines ont des actions de terrain auprès des familles, d'autres sont plus des lieux d'informations. Les associations représentent 36% de l'effectif dont 3 sans aucun salarié. La catégorie "autre" comprend des services de la CAF, de la MSA, de la Mutualité Française et une maison de santé.

Les structures dédiées à la petite enfance représentent 36% de l'effectif.



Nombre de structures ayant répondu par territoire et par type :



Des sites ressources

Parentalité - Coparentalité

Vous accompagner dans vie de parents : www.monenfant.fr
1000 premiers jours, être parents : www.1000-premiers-jours.fr
Site pour les familles : www.pourlesfamilles.fr
Autorité parentale : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3132

En Drôme

Médiation Familiale
Sauvegarde 26 <https://sauvegarde26.org/>

Département

Drome infos <https://dromeinfos.ladrome.fr/>
PMI Drôme <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/solidarites/enfance-famille/la-protection-maternelle-et-infantile/>
Enfance et famille <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/solidarites/enfance-famille/>

Caf

Situations vie personnelle <https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/ma-situation/vie-personnelle>

Msa

Familles, logement <https://mayenne-orne-sarthe.msa.fr/lfp/web/msa-ardeche-drome-loire/famille-logement>

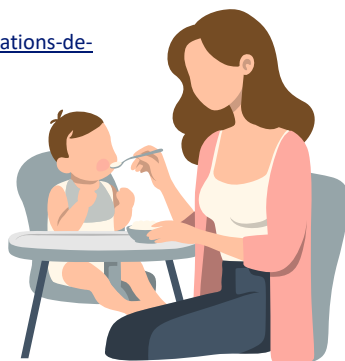
Udaf

Annuaire des associations <https://www.udaf26.fr/les-associations-de-udaf/annuaire-des-associations/>

INSEE

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

*Synthèse et mise en page réalisée par l'Udaf de la Drôme
Septembre 2025
Impression : Impression Modernes*





UNIS POUR LES FAMILLES

Union Départementale des Associations
Familiales de la Drôme

2 rue de la Pérouse
26000 VALENCE Cedex 9

04 75 78 20 00

actionfamiliale@udaf26.unaf.fr

www.udaf26.fr

